

Le Télégramme

ARCHIVES

Le cinéaste Jean Delannoy voulut posséder l'Ile Cézon

27 août 1997

Abandonné par les Allemands qui y occupaient des fortifications durant la seconde guerre mondiale, l'îlot Cezon fut placé sous l'administration des Domaines, comme le rappelle J. Michel dans une plaquette fort documentée qu'il a consacré au site. Cezon fut dans un premier temps loué à un mareyeur de l'Aber-Wrac'h, avant d'être mis en vente aux enchères au début de l'année 1957. Dès que l'annonce de la vente fut rendue publique, le bruit courut que le metteur en scène Jean Delannoy voulait se porter acquéreur. Le cinéaste était venu quelques mois plus tôt à Plouguerneau tourner des séquences de « Dieu a besoin de hommes », avec Pierre Fresnay. Il y avait lié de solides amitiés et aurait aimé retrouver dans ce cadre ces bons amis. Mais le feu des enchères ne lui permit pas de réaliser son rêve, ainsi que le relate un article paru dans le Télégramme du 29 mars 1957. On y apprend que la vente du domaine devait se dérouler dans la salle des mariages de la mairie de Landéda. Mais le succès dépassa les prévisions les plus optimistes des organisateurs, littéralement débordés par l'afflux d'acheteurs potentiels. A tel point qu'il fut décidé d'émigrer sous le préau de l'école publique. Mais le vent trop fort ne permit pas de maintenir allumées les bougies nécessaires à l'opération (l'allumage de trois bougies donne le départ de la vente ; l'extinction de la dernière en signifie la fin et l'attribution au dernier offrant). Une classe désaffectée fit finalement l'affaire. En présence de plusieurs médecins, architectes, industriels et commerçants venus de Brest, Nantes, Paris et même Québec, la vente démarra sur une mise à prix de 150.000 F. En moins de dix minutes, les enchères atteignirent le double. A partir de 350.000 F, on assista à un duel entre trois jeunes gens de Paris, originaires de la région de Landéda, et « un sympathique monsieur à l'épaisse chevelure ondulée et d'un blanc d'argent », assis au tout premier rang de l'assistance, que beaucoup crurent être Jean Delannoy. En fait, il s'agissait d'un conseiller juridique de la capitale, Yves Le Nestour, natif de Lescouet-Gouarec, dans ce qui s'appelait alors Côtes-du-Nord. L'îlot devint la propriété de ce passionné de voile, déjà locataire du « Fort Bloqué » près de Lorient, pour 675.000 F. Cezon appartient aujourd'hui à l'un de ses descendants.